

Avis de la CDPENAF du 19 janvier 2017

PRÉFET DE L'EURE

Direction départementale des territoires et de la mer de l'Eure
Secrétariat de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers de l'Eure
contacts : ddtm-sprat-ge@eure.gouv.fr

Nom du demandeur	Nature de la construction	commune	Avis
M. Reynald PETITJEAN PC 027 049 16 B0143	Transformation d'une salle de traite en habitation et d'une aire paillée en garage	Mesnil-en-Ouche	Avis favorable à l'unanimité
Délibération motivée M. Cédric HELIN CU 027 427 16 B0008	Construction d'une habitation	Neaufles-Auvergny	Avis défavorable à l'unanimité Dans le PLUi de Rugles approuvé la parcelle concernée est située en zone agricole inconstructible
SCEA de Cailly la Boulaye M. Pascal CHEVALIER PC 027 649 16 A0002	Construction d'un bâtiment de stockage de lin et de céréales	Touffreville	Avis favorable à l'unanimité
M. Michel JUNIAU PC 027 466 16 B0008	Bâtiment agricole	Le Plessis-Sainte- Opportune	Avis favorable à l'unanimité
M. Baptiste CAILLOUEL CU 027 062 16 k0013	Construction pour un des associés d'une maison avec une partie habitation et une partie bureau et chambre froide pour l'exploitation	Berville-en-Roumois	Avis favorable à l'unanimité